

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10229**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Droit Economie Gestion Mention : Assurances, Banque, Finances Spécialité :

Conseiller Gestionnaire de Clientèle sur le marché des particuliers

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

313w Vente de produits financiers

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Accueillir un client, répondre à sa demande et lui proposer une offre adaptée
- Définir, organiser et réaliser une action commerciale sur son portefeuille client
- Elargir le portefeuille clients
- Entrer en relation par téléphone et lors de visites
- Conduire un entretien de vente-conseil
- Apprécier le risque client
- Conduire ou participer à une action commerciale collective
- Monter et suivre les dossiers des clients
- Réaliser les relances nécessaires
- Rendre compte
- Contribuer à l'efficacité commerciale globale de l'agence

Compétences ou capacités évaluées

- Capacité à enrichir le portefeuille clients de l'agence
- Capacité à mettre en œuvre une approche globale de la relation clientèle
- Capacité à entrer en relation avec la clientèle pour une relation durable
- Maîtrise des techniques de communication et d'entretien commercial
- Connaissance des principaux produits bancaires
- Maîtrise de l'ouverture et de la gestion des comptes de dépôt
- Capacité à définir et mettre en œuvre une stratégie de portefeuille de clients
- Pouvoir s'appuyer sur une culture générale de base touchant à l'environnement social, économique et juridique

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Essentiellement pour les sociétés bancaires et les institutions bancaires

- Conseiller Gestionnaire de Clientèle sur le marché des particuliers
- Conseiller Commercial sur le marché des particuliers
- Chargé de Clientèle
- Agent commercial
- Attaché de clientèle

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1201 : Accueil et services bancaires

C1203 : Relation clients banque/finance

C1206 : Gestion de clientèle bancaire

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Conditions d'inscription :

Les étudiants possédant un bac+2 (Licence 2, DUT, BTS) peuvent accéder à la licence professionnelle:

- Licence deuxième année, plutôt du domaine Droit Economie Gestion
- Titulaires de BTS (Force de vente - Action commerciale - Assurances)
- DEUST (Action commerciale - banque ,assurances - Commercialisation des produits financiers option banque et assurance -

Sciences et techniques juridiques fiscales et comptables - Banque, organismes financiers et prévoyance)

- DEUG (Economie - Gestion - Droit - AES)
- DUT.(GEA - Techniques de commercialisation)

En formation continue : le personnel salarié des établissements de Crédit.

Conditions d'admission

Admission sur dossier puis entretien de recrutement avec la Direction de Ressources Humaines des banques partenaires puisque la

formation est uniquement dispensée en alternance et contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Composition de la certification :

La formation comporte 4 Unités d'Enseignement (UE)

UE 1 : Environnement bancaire (142 heures d'enseignement - coefficient : 10 - ECTS : 15)

UE 2 : Outils bancaires (119 heures d'enseignement- coefficient : 10 - ECTS : 15)

UE 3 : Pratique de l'activité bancaire (147 heures d'enseignement- coefficient : 10 - ECTS : 15)

UE 4 : Formation en milieu bancaire (140 heures d'enseignement- coefficient : 10 - ECTS : 15)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Après un parcours de formation continue	X		Si l'ingénierie est prévue à cet effet
En contrat de professionnalisation	X		Si l'ingénierie est prévue à cet effet
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Un jury composé à parts égales d'universitaires et de professionnels, proposé par le Directeur de l'IEMN-IAE et arrêté par le Président de l'Université, se réunit pour chacune des sessions afin de délibérer

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 20 septembre 2012

Pour plus d'informations

Statistiques :

2011 : 100% des diplômés sont en emploi

Autres sources d'information :

www.univ-nantes.fr/formation

http://www.iemniae.univ-nantes.fr/SI0014/0/fiche__formation/&RH=IAE_FR1&ONGLET=2

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes : Pays de la Loire - Loire-Atlantique (44) []

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IEMN-IAE Nantes

Pôle Banque Finance Assurance - IUP

Chemin de la Censive du tertre

BP 52231

44322 NANTES CEDEX 3

Tel : 02 40 14 16 59

Fax : 02 40 14 16 50

Historique de la certification :